

LA QUESTION DU « RÔLE DÉMOCRATIQUE » DE LA PRESSE LOCALE EN FRANCE

[Jacques Le Bohec](#)

C.N.R.S. Editions | « [Hermès, La Revue](#) »

2000/1 n° 26-27 | pages 185 à 198

ISSN 0767-9513

ISBN 2271056756

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2000-1-page-185.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour C.N.R.S. Editions.

© C.N.R.S. Editions. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LA QUESTION DU « RÔLE DÉMOCRATIQUE » DE LA PRESSE LOCALE EN FRANCE

L'expression « espace public démocratique » est supposée pléonastique. Récurrente dans les travaux savants, elle fait presque office de sens commun, postulat de toute discussion sérieuse. Dans ce texte, il va s'agir de remettre en question cette présomption d'évidence. A partir d'une étude de la structure des relations qui s'instaurent entre édiles et localiers, il a semblé nécessaire de procéder à la mise au point d'une idéaltypologie. Les rapports qui se nouent entre eux semblent en effet déterminants pour estimer si un tel « espace public » existe ou est susceptible d'advenir au « niveau local ». L'adoption de la méthode wébérienne a permis de déconstruire tout en reconstruisant une approche innovante.

Une problématique qui déroge et dérange

Ainsi que l'emploi du vocable « question » et l'application de guillemets à l'expression « rôle démocratique » dans l'intitulé de ce texte le suggèrent, parler en ces termes ne va pas de soi à propos de la presse locale en France. Tout, pourtant, laisse penser le contraire. Qu'elle soit évoquée avec emphase ou qu'elle soit insérée subrepticement dans le discours sous la forme d'un adjectif, la notion de « démocratie » ne semble pas poser de problème intellectuel particulier. Fréquents sont ainsi les débats publics et savants qui la mobilisent spontanément. Les intervenants paraissent la plupart du temps d'accord sur ce qu'il convient d'entendre par là. Tout travail de définition tombe donc, dans ce contexte, sous le coup de l'incongruité. Le danger épistémologique est pourtant très élevé. Quand on se penche sur le volumineux corpus de textes qui se réfèrent à cette notion, on est surpris par la diversité des significations implicites. Il n'y a rien de

surprenant à cela, d'ailleurs, tant la distinction entre démocratie directe (participative) et démocratie indirecte (représentative) fait partie des passages obligés de la théorie politique. Or, peut-on faire l'économie d'une mise au jour des usages sociaux et sémantiques variés que l'on a repéré dans les discours autojustificateurs ? Doit-on les mettre sous le boisseau pour célébrer la notion ? Bien sûr, la tentation (inconsciente ou non) de projeter sa propre définition est grande. Il suffit de proclamer ou de présupposer que l'on détient la bonne définition, la seule, la vraie. Il en résulte un double risque : projeter ses présupposés sur l'objet et agir pour le faire rentrer de force dans un schéma préfabriqué (Mœglin, 1996, p. 106). Dès lors, la solution est déjà présente dans la manière de poser le problème ; il peut bien y avoir un problème avec le traitement des informations politiques par les « localiers » (terme du jargon journalistique désignant les rédacteurs-photographes qui remplissent les pages locales des quotidiens ou hebdomadaires locaux), mais il ne sera identifiable et visible qu'en fonction d'une alternative binaire et subjective bien/mal. Le « problème » du rôle démocratique de la presse locale n'existera que lorsque les pratiques constatées seront en décalage avec la vision prescriptive et normative que l'on en a.

Concrètement, on encensera ou on dénoncera les relations entre édiles et localiers selon qu'elles sont conformes ou non à l'acceptation choisie de ce principe supérieur. Il pourra s'agir d'une référence au respect imprescriptible dû aux élus du peuple du fait de leur légitimité électorale, au principe canonique de liberté d'expression des journalistes, à celui de séparation des pouvoirs qui devrait conduire les localiers à jouer le rôle de contre-pouvoir vis-à-vis des potentats locaux ou bien au sens originel de la démocratie à travers la notion de forum ou d'espace public habermassien. Dans cette énumération, les différences sont sensibles et des contradictions potentielles existent bel et bien. Cette brève évocation suffit à montrer la complexité du problème, à l'instar de P. Albert mettant en évidence deux modèles en vigueur simultanément : « libéral de quatrième pouvoir » et « autoritaire de service public » (1986, p. 26-27) ; J. Curran, quant à lui, maintient la confusion tout en mettant l'accent sur le rôle de *watchdog* (chien de garde de la démocratie) des médias (1991, p. 84-91), représentation fréquente dans les pays anglo-saxons (Murphy, 1976). Mais longtemps, les typologies savantes ont été marquées du sceau de l'idéologie (Le Bohec, 1997).

Deux questions émergent alors : la première a trait à cette hétérogénéité des usages sémantiques du concept de démocratie, la seconde à l'accumulation des données empiriques nécessaires à une compréhension pointue. Car une double expérience d'acteur (localier) et d'enquêteur de terrain (doctorant) a permis d'identifier la difficulté (1) de changer le réel en le condamnant pour qu'il convienne mieux à ses vues et (2) de simplifier en généralisant à partir d'un cas de figure jugé arbitrairement « représentatif ». D'une part, la très grande variété des relations édiles-localiers rend quasiment impossible toute généralisation hâtive et abusive. On en est pourtant proche quand on part en quête d'une « nature » qui serait indépendante des configurations de jeu (Wolton, 1991a, p. 207). D'autre part, des lois sociales s'imposent, sous la forme de contraintes externes ou intériorisées, aux édiles comme aux localiers. Aussi, conclure

en certifiant que la presse locale joue bien son rôle démocratique, ou au contraire en jugeant négativement la situation, serait singulièrement caricatural. Car tout dépend de la définition adoptée au préalable et du cas de figure concret observé. Par exemple, penser que les édiles seraient satisfaits de la couverture de la presse écrite locale, par la magie d'une consultation faciale des journaux, est une vue de l'esprit. Ensuite, les conditions du débat entre savants ne sont pas toujours réunies de façon à permettre une évolution de l'analyse. Il arrive en effet que les savants eux-mêmes adhèrent à l'une de ces possibles significations et la considèrent comme un mètre-étalon, une jauge indépassable et incontestable. Enfin, il sera loisible d'interpréter ces efforts pour fonder en rigueur la réflexion, soit comme une contestation des prétentions journalistiques à jouer une aussi éminente fonction politique, soit comme une légitimation (sous-entendu indigne) de ces prétentions.

Les idéotypes de « rôle démocratique » de la presse

La première interrogation est donc d'ordre théorique : la « démocratie » est une notion qui, pour certains, exige uniquement qu'on la glorifie en tant que valeur indépassable. Il est courant de s'interroger sur l'« essence » de la démocratie tout en négligeant ses formes sociales d'« existence ». Or ce préalable est insupportable pour beaucoup ; K. Popper en témoigne malgré lui, bien qu'il passe habituellement pour un maître ès épistémologie, la réflexion sur les médias semblant autoriser la levée de toutes les précautions de méthode habituelles : « Je n'aime pas trop les définitions. Je crois cependant que toute personne responsable, et douée de bon sens, sait ce qu'il faut entendre par “ bon ” et “ mauvais ” dans ce domaine [l'influence présumée des images violentes à la télévision sur les enfants] » (Popper, 1994, p. 21-22). Un acteur social qui se justifiera par ce biais emportera à tout coup la conviction car chacun le pensera vertueux ; on présumera qu'il a raison justement en raison de sa vertu affichée ostensiblement (malgré la dérive pharisaïque toujours possible). La discussion tourne court car elle s'avère impensable, les dépositaires déclarés revendiquant l'exclusivité du mot-reliquet, d'autant plus exhibé qu'il permet d'occulter des réalités plus prosaïques. De ce fait, il appert que les acteurs sociaux y recourent avant tout pour légitimer leurs intérêts personnels et rationaliser leurs pratiques obligées.

En toute logique, chacun rechigne à relativiser un instrument conceptuel aussi efficace et intimidant tactiquement dans les luttes sociales et symboliques que l'allusion à la démocratie. « Nous sommes tellement habitués à nous servir de ces mots, qui reviennent à tout instant dans le cours des conversations, qu'il semble inutile de préciser le sens dans lequel nous les prenons. On s'en réfère simplement à la notion commune. Or celle-ci est très souvent ambiguë. Cette ambiguïté fait qu'on réunit sous un même nom et dans une même explication des choses, en réalité, très différentes » (Durkheim, 1950). Par exemple, on dira par automatisme que la presse

et la démocratie sont « consubstantielles », ou bien que la liberté de la presse est un « baromètre » fiable de la démocratie. On dispose néanmoins d'une méthode pour clarifier la situation et mettre en évidence la diversité des conceptions tout en ne les hiérarchisant pas : l'idéaltypologie. Au fil des lectures, on a ainsi repéré cinq définitions récurrentes du « rôle démocratique » de la presse locale, même si avec des variantes et des mélanges, chacune étant résumée par un mot-clé : forum-agera, organe de parti, service public, expression libre et contre-pouvoir. Rappelons en quelques mots la méthode en question : il s'agit d'élaborer des types « purs » qui n'existent pas nécessairement en tant que tels dans la réalité mais qui permettent de la décoder (Weber, 1995, p. 285-307). Ces idéaltypes se situent à mi-chemin entre l'abstrait déconnecté du réel (puisqu'ils ont été pensés à partir de données empiriques) et le concret évoqué sur un mode exclusivement descriptif (puisqu'ils proposent une grille de lecture compréhensive) ; c'est dire qu'il convient de les distinguer de la vision commune d'un idéal au sens de but à atteindre ou de modèle à suivre :

<i>Les diverses définitions du mot démocratie :</i>	<i>Les différents rôles démocratiques :</i>	<i>Les différents rapports édiles-localiers :</i>
Participation	Forum-Agora	(néant)
Compétition	Organe de parti	Soutien/Adversité
Représentation	Service public	Respect
Réglementation	Expression libre	Subjectivité
Limitation	Contre-pouvoir	Méfiance
IDÉALTYPLOGIE DES RÔLES DÉMOCRATIQUES DE LA PRESSE		

Sur ces fondations, on a mis au point une grille d'analyse qui établit une correspondance entre plusieurs niveaux de l'analyse sociologique, exposée *supra* du plus abstrait au plus concret (de gauche à droite dans le tableau). Elle permet notamment de faire le lien entre l'expression « rôle démocratique » et la distribution concrète des rôles de journaliste et d'homme politique, qui s'avère extrêmement variable selon les cas de figure (Bourdieu, 2000, p. 245-246). Par exemple, l'humilité à laquelle tel localier s'adonne ne sera pas sans rapport avec les contextes successifs dans lesquels il a été placé et qui ont peu à peu influencé, par intériorisation progressive des normes extérieures, sa manière de voir et de faire (Archambault et Lemoine, 1977, p. 244-245). De surcroît, les trois tableaux ci-dessous déclinent succinctement (dans un but didactique) le contenu de chaque idéaltypologie. Le premier indique les cinq sens principaux du mot démocratie en rapport avec la problématique, le deuxième celles de l'expression « rôle démocratique » et le troisième les types d'interaction entre protagonistes :

La question du « rôle démocratique » de la presse locale en France

<i>Idéaltypes :</i>	<i>Auteurs :</i>	<i>Contenus :</i>
Participation	Rousseau, Lincoln	sens étymologique, pouvoir du peuple
Compétition	Schumpeter, Bobbio	méthode pour désigner les gouvernants
Représentation	Sièyès, Locke	délégation de pouvoir par le vote
Règlementation	Hayek, Marx	lois qui permettent la liberté : Marché ou Etat
Limitation	Montesquieu	divers pouvoirs faisant contrepoids
LES AUTEURS DE RÉFÉRENCE ET LE CONTENU DES IDÉALTYPES DE DÉMOCRATIE		

<i>Idéaltypes de rôle :</i>	<i>Contenus :</i>
Forum-Agora	support ou lieu permettant l'expression populaire
Organe de parti	journalistes défendant une cause politique
Service public	journalistes neutres et impartiaux politiquement
Expression libre	journalistes dotés d'autonomie de pensée et d'expression
Contre-pouvoir	journalistes traquant les abus de pouvoir (= 4e pouvoir)
LE CONTENU DES IDÉALTYPES DE RÔLE DÉMOCRATIQUE DE LA PRESSE	

<i>Idéaltypes d'interaction :</i>	<i>Déroulement :</i>
(néant)	absence de spécialisation des tâches
Soutien/adversité	défense (<i>advocate</i>) d'une cause et dénonciation de l'adversaire
Respect	attitude de respect envers les représentants du peuple
Subjectivité	commentaire personnel sur l'actualité politique
Méfiance	méfiance réciproque entre les protagonistes
DÉROULEMENT DES INTERACTIONS EN FONCTION DE CHAQUE IDÉALTYPE	

Il convient de noter, qui plus est, un élément primordial dans l'interprétation de cette idéaltypologie : il serait erroné de penser que c'est l'échelon le plus abstrait qui détermine le niveau d'interaction empirique (Bourdieu, 2000, p. 255). En réalité, c'est l'inverse qui se passe, à savoir que les définitions des rôles et du concept de démocratie découlent des configurations de jeu concrètes (structurées objectivement et subjectivement) où les acteurs se trouvent. Or les luttes de définitions font partie intégrante de ces conjonctures : « Ce qui existe, c'est une lutte pour imposer une définition légitime de " la démocratie " qui varie selon les systèmes d'intérêts propres à chacun » (Champagne, 1995, p. 82).

Les localiers et l'« espace public » local

Dans la manière routinisée d'aborder la question de la « démocratie locale », deux travers devraient être éludés : la réification du niveau local, artificiellement homogénéisé et naturalisé, et la régression sur le seul sens étymologique du concept de démocratie. Les deux convergent d'ailleurs autour d'un projet politique destiné à mettre en place une authentique démocratie (directe). Le but est de contourner un obstacle pratique et une objection théorique ultra-classiques face à cette volonté : l'impossibilité concrète de faire participer l'ensemble du peuple aux délibérations et aux décisions d'intérêt général. Et cela grâce à la facilité offerte par la dimension spatiale restreinte de « la cité » (de la commune au premier chef), par la population limitée en nombre et par l'existence d'enjeux circonscrits au territoire expérimental. Dans ce contexte, les NTIC viennent opportunément redynamiser une perspective qui existe de longue date, en se basant assez largement sur des croyances dans les vertus magiques, ou inversement maléfiques, attribuées aux technologies en elles-mêmes : interactivité généralisée (version enchantée à l'eau de rose) ou déterritorialisation de l'individu surveillé (version cauchemardesque et orwellienne) (Le Bohec, 1996).

Que viennent faire les localiers dans cette perspective politique ? Les réactions sont à cet égard assez diverses : on s'empressera de généraliser et de simplifier à partir d'un cas particulier ; on placera sans coup férir les rapports édiles-localiers dans le giron des études en communication politique (instrumentalisation) ; on leur assignera et attribuera une éminente et indispensable fonction démocratique (informer les citoyens) ; on refoulera les médias d'un revers négligent de la main ; etc. La précipitation en la matière s'explique par la tentation de dénoncer moralement et d'agir politiquement. Dès lors, l'enquête de terrain devient superfétatoire. Dans ces conditions, on préférera voir la presse locale comme un simple relais technique du « pouvoir » local (comme si cette notion de « pouvoir » relevait d'une démarche essentialiste et non pas relationnelle) dans le cadre de plus ou moins savantes stratégies de marketing politique.

Mais le rôle qui est réservé à la presse locale (écrite ou audiovisuelle) par le projet de mise en place d'un « espace public local » s'avère différent. Dans cette optique, on jauge et on juge la réalité politique en fonction du critère de participation populaire aux débats et aux délibérations. En conséquence, la presse se voit attribuer la responsabilité d'organiser cette double fonction conforme au principe de publicité de la *res publica*. Elle est alors supposée jouer un rôle de place publique. Concrètement, cela consiste à donner la parole aux citoyens, autrement dit à leur offrir un lieu d'échanges et de discussion sur des sujets d'intérêt commun et communautaire (FORUM-AGORA). Dans la rhétorique de la désolation (écart entre idéal de démocratie directe et réalité) ou dans celle de l'espérance (mise en place de l'interactivité grâce aux réseaux informatiques), il convient de garder en mémoire ce contexte socio-politique (Neveu, 1994, p. 36). Il suggère que les structures sociales qui rendent possible la mise en place d'une agora où chacun pourrait venir s'exprimer et participer aux décisions en faisant usage de sa raison, sont caractérisées par une faible division du travail social. L'iségorie (libre droit à la parole dans une assemblée) suppose une absence de spécialisation des tâches, c'est-à-dire qu'il n'existe aucune préséance dans la prise de parole.

Dans cette optique idéaltypique, il n'existe ni distinction entre mandants et mandataires ni journalistes qui servent d'intermédiaires supposés neutres. Il en ressort trois indications primordiales : (1) la différenciation des tâches dans les sociétés industrialisées se situe à un niveau élevé et affecte aussi la vie politique, qui tend à devenir le monopole de personnels à plein temps évoluant au sein d'un champ socioprofessionnel relativement autonome (Bourdieu, 1981) ; (2) on a affaire à de nombreux citoyens profanes confinés à leur rôle d'électeur et s'en contentant suite à l'intériorisation du mécanisme de remise de soi ; (3) on est obligé de faire avec une catégorie d'acteurs spécialisés dans la narration de l'actualité politique dans des journaux et qui s'est affirmée en concomitance avec l'euphémisation de la violence dans les luttes de conquête de des positions de pouvoir politique. Il est logique, dès lors, que certains localiers s'opposent à l'idée que le rôle de la presse locale consiste uniquement à offrir un support technique pour l'expression des citoyens, c'est-à-dire une sorte de panneau d'affichage sans sélection ni hiérarchisation qui permettrait les échanges nécessaires à la démocratie directe. Certains s'offusquent par exemple des exigences de leurs sources qui souhaitent « faire passer » un communiqué ou un article. Ils suggèrent aussi que personne ne consulterait un tel support anarchique. En outre, le taux de lecture et la crédibilité des supports de propagande des gouvernements locaux posent un sérieux problème d'efficacité de la démarche.

L'activité de presse, en cette fin de XX^e siècle, ne peut en aucun cas se résumer à l'existence de « moyens de communication » (moyens/fins), d'un support-relais véhiculant des informations plus ou moins « fidèlement » (métaphore canine) de l'émetteur vers le destinataire. Elle s'inscrit dans le cadre d'entreprises de droit privé composées d'acteurs sociaux aux tâches diversifiées qui évoluent dans un champ social relativement autonome. La vision de la presse participant à un « espace public » se heurte donc à l'existence de rôles sociaux différenciés et séparés. On retrouve ici une confirmation de l'intuition d'E. Durkheim, qui pensait que les groupes professionnels intégrés de bas en haut allaient supplanter les groupes territoriaux et les classes sociales (1950, p. 116-117). Il n'est pas indifférent, à ce propos, que les patrons de presse soient intégrés dans la régulation de ce qu'on appelle « la profession » journalistique en France.

Certes, la répartition des rôles respectifs varie dans le temps et l'espace et n'a rien de figé. On a remarqué que l'on passe d'une faible division du travail (indifférenciation et confusion des genres) à une forte spécialisation et distinction des tâches quand on va du premier idéaltypique (FORUM-AGORA) vers le dernier de la liste (CONTRE-POUVOIR), y compris au « niveau local ». A ce propos, il est primordial de conjurer le fort risque d'objectivisme de l'approche localiste, qui se donne un objet spatialement défini en l'isolant artificiellement et le réifiant exagérément. En réalité, les situations s'avèrent très variées selon le degré de différenciation sociale selon que l'on observe une grande ville (élevé) ou une minuscule commune rurale (faible) ; on a peu de chances de trouver, dans ce dernier cas, des conseillers en communication, militants ou experts, par exemple (Legavre). Le tableau *infra* présente schématiquement le lien entre rôles démocratiques et division du travail, illustrant la détermination socio-économique des idéaltypes :

<i>Degré de Division du Travail</i> <i>Ediles/localiers :</i>	<i>Idéaltypes de Rôle Démocratique</i> <i>de la Presse :</i>
élevé	CONTRE-POUVOIR
moyen	EXPRESSION LIBRE
bas	SERVICE PUBLIC
	ORGANE DE PARTI
	FORUM-AGORA

Les idéaltypes en fonction
du degré de différenciation sociale

Il semble pertinent de considérer qu'il existe un champ social spécialisé dans le journalisme dans la France actuelle (Ruellan, 1997 ; Le Bohec, 2000). Y compris au « niveau local », dans les communes les plus éloignées du pôle dominant des champs politique et journalistique : on y observe un degré non-nul de spécialisation des tâches. Concrètement, les correspondants locaux (localiers sans carte de presse) seront eux aussi tendanciellement soumis à la logique spécifique du secteur de la presse, la logique commerciale. Pour la décrire, M. Mathien parle de « stratégie du plus grand nombre » (1983, p. 47) et P. Albert de « relative dépolitisation » (1991, p. 64) ; elle est néanmoins parfois déniée (Mény, 1980, p. 231). Trois exemples : 1) la contrainte de proportionnalité entre l'importance démographique d'une commune et la couverture plus ou moins volumineuse de celle-ci s'applique à tous les localiers ; 2) idem pour la loi de proximité, qui veut que l'on accorde d'autant plus d'importance à un événement qu'il s'est produit près du lieu de fabrication ; 3) en zone de concurrence, la surface rédactionnelle par habitant est plus élevée qu'en monopole (Ruellan, 1999).

Les médias à inclure dans la vie politique « locale »

Plus les localiers se trouvent impliqués dans des configurations faiblement différenciées (petites communes), plus ils devront composer (habilement) entre la logique commerciale et le jeu contraint instauré avec les sources d'informations. Ainsi, la prégnance des logiques spécifiques des champs de la politique et de la presse s'exerce moins fortement sur les acteurs occupant des positions dominées, dotés de moindres ressources. Or la seule présence de ces localiers occupant une position, même dominée, au sein du champ de la presse contrevient au projet politique consistant à installer une véritable démocratie directe, qui exclut toute médiation. Les acteurs journalistiques résisteront fortement à l'idée de se contenter d'offrir un lieu de débats publics sans sélection des interventions ; la responsabilité juridique des directeurs de publication est aussi en jeu. De surcroît, s'ils sont chargés d'organiser de tels échanges, ils seront tentés de distribuer les rôles de manière à être les *primus inter pares* et à phagocyter l'événement au

profit de leur activité spécialisée (prestige, ventes...). Souvent, ils vont opérer un tri, chercher à créer leur utilité et leur importance à travers une mise en scène idoine et essayer de devenir les passages obligés pour l'accès à la publicité et au public. Ne serait-ce que pour les communiqués annonçant une AG de l'UNACITA ou une fête des écoles. Dans les faits, cela se confirme à travers le rôle de « gatekeeper » que les correspondants assurent souvent entre les informations qui leur parviennent et celles qu'ils envoient à la rédaction en fonction de critères qui échappent parfois aux impératifs du journal qui les rémunère. Il est ainsi fréquent que les correspondants locaux privent leur journal d'un scoop pour éviter de se griller auprès de leur maire, ce qui contredit la présentation enchantée de leur activité (récolte des informations sur le terrain pour les remonter vers les journalistes).

En outre, on a remarqué que plus la commune est grande, plus la séparation des rôles s'avérait élevée. Les rôles seront plus ou moins confondus selon les cas de figure précis, allant du localier conseiller municipal de la majorité au localier professionnel sans lien organique avec la municipalité, en passant par l'antenne délocalisée de *France 3* hébergée par la mairie. En conséquence, les localiers ne jouent pas tous le même rôle, l'état du rapport de forces avec leurs sources d'information n'étant pas identique, ne serait-ce que pour un localier singulier. En tendance, force est de constater que les cas de confusion totale des genres, notamment de bi-positionnalité, se raréfient (élus qui sont aussi des localiers ; patron de journal et homme politique d'envergure). Ensuite, on émettra de sérieuses réserves sur la vision par couches étanches (strates) que présuppose le mot « niveau » en tant qu'instrument conceptuel¹. Son autarcie présumée, visible notamment dans l'opposition canonique local/national, apparaît comme le produit d'une construction symbolique et non comme une réalité objective préexistante déjà inscrite dans le territoire délimité. L'interpénétration des « niveaux » au sein des champs de la politique et de la presse est en effet forte, ce qui se vérifie dans le cumul de mandats locaux et nationaux pour les uns et dans les groupes de presse intégrant titres parisiens et régionaux (Amaury, Hachette, Socpresse, Le Monde...) pour les autres. La prise en compte de l'ensemble des collectivités territoriales s'impose donc afin d'écarter les risques (1) de ne retenir qu'une délimitation partielle et téléologique du « local » et (2) de permettre la prise en compte des phénomènes de domination internes à chaque champ social étudié.

On découvre alors que parler en termes d'émergence de la communication politique (ou publique) locale n'a guère de sens pour les collectivités de petite taille, à moins de limiter le local à l'urbain (Legavre, 1989). On a certes assisté, au cours de ces trente dernières années, à une augmentation tendancielle de la division du travail. Mais cela n'a débouché sur le recrutement de « professionnels de la communication » que dans les grandes structures publiques et privées (que le service rendu ait été internalisé, externalisé ou confié à une association sous subvention). Les échanges intersectoriels dans lesquels les localiers sont alors pris(onniers) impliquent un nombre plus élevé d'acteurs et on parlera à bon droit d'interdépendance élargie (Elias, 1991, p. 80) : « ... nombre d'agents sociaux participent également au processus, des journalistes « localiers » aux directeurs départementaux des services administratifs » (Lagroye, 1993,

p. 167). Cela va malgré tout rarement jusqu'à l'utilisation de sondeurs (Wolton, 1990, p. 12) et la fabrication d'une « opinion publique » locale (Champagne, 1990, p. 140-146).

Statistiquement, considérant les dizaines de milliers de communes françaises, ces cas de rapports édiles-localiers professionnalisés se révèlent rares (Ruellan, 1999). Néanmoins, dans la majorité des cas, les localiers sont devenus des acteurs à part entière du jeu politique local (Pailliart, 1993, p. 31). Il suffit que la commune fasse partie de leur zone de couverture, ce qui advient grâce au quadrillage systématique du territoire. Et cela malgré (1) l'un des mythes professionnels des journalistes, à savoir le postulat de leur extériorité fondamentale par rapport à la réalité relatée (Barral, 1991, p. 225-231), et (2) la tradition issue des travaux de M. Crozier, J.-C. Thoenig et P. Grémion, qui consiste à limiter l'étude du « local » au seul appareil politico-administratif (Corcuff et Lafaye, 1989, p. 37). On peut ainsi affirmer que les médias locaux participent, de plusieurs manières que nous ne détaillerons pas dans ce texte, à la construction sociale et symbolique de nombreux phénomènes politiques infra-nationaux. En effet, la publication d'une information est souvent un enjeu de premier plan et peut venir perturber les rapports de forces institués ; c'est alors moins l'information elle-même qui compte que le fait qu'elle soit divulguée à un moment névralgique. Aussi les localiers négocient fréquemment des embargos sous l'exigence des édiles, les informations étant mises au frigidaire contre le double privilège de l'exclusivité (scoop) et de la confirmation officielle (démenti cinglant évité).

Les interactions entre édiles et localiers

L'analyse des interactions entre édiles et localiers dans les communes oblige à se donner les moyens intellectuels de penser ces rapports sociaux comme fondamentalement différents de ceux qui s'instaurent entre un élu et un employé (souvent contractuel) de sa collectivité chargé de gérer sa « communication ». Cette précaution de méthode se justifie par le constat de la diversité des rapports édiles-localiers. En effet, malgré l'image sociale dominante qui veut que les localiers fassent office de « voix de son maire », de porte-voix sans friture ni larsen, on observe que ce n'est pas partout et toujours le cas. On se fourvoierait par conséquent en adoptant un schéma explicatif de type instrumental, qui ne rendrait compte que d'une partie des situations². Les propos de ce maire d'une ville moyenne illustrent la complexité des choses :

« Je n'ai pas d'impression générale. Il y a des moments où j'étais très mécontent, des moments où j'étais plutôt satisfait, alors... peut-être que cela vient aussi de moi. J'ai toujours été très méfiant à l'égard des journalistes. Je suis pas, peut-être, suffisamment coopérant avec eux, pour les mettre suffisamment en confiance, j'en sais rien. Voilà mon sentiment.

— Ils souhaitaient, eux, qu'il y ait une collaboration plus étroite entre la municipalité et...

— Le correspondant de Ouest-France qui est parti, là, au début de l'été, l'avait exprimé. Il m'avait dit euh : on n'arrive pas à avoir le dialogue avec vous... On ne sait jamais... Vous nous balancez

des choses comme ça. On ne les voit pas arriver euh... Il faudrait que vous nous annonciez... Je dis : c'est ça ! je vous convoque avant la séance du conseil municipal pour vous annoncer les décisions qu'on va prendre... Je lui ai dit : ça, n'y comptez pas, je ne ferai jamais » (entretien avec l'auteur).

Certes, nombre d'édiles impulsent des stratégies de séduction à l'intention de ces localiers afin de les instrumentaliser, mais tous ne le font pas. Le résultat n'est d'ailleurs pas assuré et leur succès varie selon la configuration de jeu précise, autrement dit de l'état — plus ou moins (in)stable et (dés)équilibré — du rapport de forces. Celui-ci peut leur être plus ou moins (dé)favorable et il convient de se dégager d'une vision de la manipulation des uns par les autres, ou inversement (Schlesinger, 1990, p. 61-83). Il y a aussi des élus qui restent indifférents au soutien éventuel de la presse, soit qu'ils estiment que cela ne leur sert à rien pour être réélu, soit qu'ils n'aient pas d'ambition de carrière politique. Il arrive aussi qu'ils feignent l'indifférence (afin de ne pas se placer en position d'infériorité), qu'ils fassent intervenir leurs subordonnés auprès des localiers ou qu'ils manifestent leur mépris souverain envers la gent journalistique (Le Bohec, 1994).

Rien de bizarre, dans ces conditions, que de nombreux élus s'affirment mécontents d'un traitement de l'information par la presse écrite locale qui ne répond pas toujours à leurs desiderata. Ils font connaître leur insatisfaction (plus ou moins véhémence et profonde) de plusieurs manières, par exemple en expédiant des lettres de protestation aux supérieurs hiérarchiques des localiers, dans lesquelles ils tentent de retourner le mythe journalistique de l'objectivité contre les représentants de la Presse. Afin d'étayer la démonstration, les réponses aux questions posées dans un questionnaire se révèlent précieuses : 466 questionnaires retournés sur 1500 envoyés à tous les maires des cinq départements bretons en 1991³. Les résultats tendent à montrer que seulement 34,1 % des répondants s'estiment totalement satisfaits : « Que pensez-vous de l'information donnée par la presse locale sur votre activité ? Et sur votre commune ? ». En l'absence d'éléments de comparaison empirique, on peut cependant penser que ce pourcentage est sous-évalué, le questionnaire ayant vraisemblablement servi de réceptacle à l'expression du mécontentement plus que de la satisfaction ébahie :

	OCCURRENCES	POURCENTAGES
jugement positif global	159	34,1
jugement positif modéré	37	7,9
jugement quantitatif modéré	21	4,5
jugement quantitatif négatif	88	18,9
jugement négatif global	72	15,5
autres réponses	27	5,8
non réponses	62	13,3
TOTAL	466	100

**L'opinion des maires sur la couverture de leur activité
et de leur commune par les localiers**

Enfin, dans de nombreuses configurations de jeu, il existe une sorte de *modus vivendi* qui conduit édiles et localiers à s'aménager un espace symbolique clos où ils vont s'entre-célébrer comme membres d'une « élite » spatialement circonscrite. Cela engendre une relative fermeture de cette interaction aux autres habitants du territoire, chaque protagoniste essayant de monopoliser l'accès vers l'extérieur. Dans ce contexte, moins il y a de joueurs, plus la valeur sociale de chacun est grande (car ce qui est rare est cher). L'intérêt pratique se situe dans le souci de préserver, de part et d'autre, des profits symboliques tels que la reconnaissance sociale, le sentiment d'importance, le rôle d'intercesseur obligé entre l'intérieur et l'extérieur... Ces récompenses symboliques sont d'autant plus importantes que la plupart ne sont pas des professionnels. Cela se vérifie notamment dans un fréquent sentiment de propriété par rapport au territoire que les localiers sont chargés de couvrir, ce qui conduit par exemple les correspondants locaux à voir d'un très mauvais œil toute intrusion d'un localier professionnel, pourtant hiérarchiquement supérieur dans la rédaction du journal. Ce jeu restreint, qui implique un faible nombre de personnes, interdit de s'exprimer en termes d'« espace public local » pour décrire la vie politique dans la plupart des communes.

Conclusion

Dès que l'on prend en considération les structures empiriques des interactions entre édiles et localiers, le projet d'instaurer une « authentique » démocratie locale paraît ambivalent. On peut ainsi se demander pourquoi la version étymologique de la démocratie devrait prévaloir sur les autres définitions. En outre, contourner les édiles et les localiers pour favoriser un dialogue généralisé et participatif des citoyens fait fi de la remise de soi des électeurs à leurs élus (auxquels on confie le règlement des problèmes) et de l'assimilation de la dimension « publique » des débats au passage obligé par les fourches caudines de la presse. Il s'agit là de deux phénomènes sociaux lourds marqués par la revendication, pour les acteurs politiques d'un monopole de l'activité de gestion de la chose publique, pour les acteurs journalistiques d'un monopole de la mise à disposition du public (publicité-publication) des informations jugées nécessaires aux citoyens. Force est de constater que les logiques propres à chacun des champs de la politique et de la presse ne permettent pas de converger vers ces finalités parfois affichées.

La question du « rôle démocratique » de la presse locale en France

NOTES

1. « L'analyse localisée est propice à l'approfondissement dans la mesure où elle offre un excellent outil pour appréhender les diverses strates du réel, sa structure en " pâte feuilletée " » (Abélès, 1993, p. 62).
2. Bizarrement, P. Langenieux-Villard, ancien proche d'A. Carignon, estime que la presse locale reste indépendante dans un chapitre pourtant intitulé « Le rôle des relais d'information » (1985, p. 29-31).
3. Enquête réalisée sous l'égide du Centre de Recherches Administratives et Politiques de Rennes URA du CNRS à l'époque (Patrick Guiol directeur).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABÉLÈS, M., « L'anthropologie à l'épreuve du local », in *A la recherche du local*, A. MABILEAU (dir.), L'Harmattan, coll. Logiques politiques, 1993, p. 52-66.

ALBERT, P., « Systèmes d'information et liberté de presse », in *Le pouvoir des médias. Mélanges offerts à Jean Cazeneuve*, PUF, 1986, p. 25-35.

ALBERT, P., *La presse*, PUF, coll. *Que sais-je ?*, n° 414, 1991, 124 p.

ARCHAMBAULT, F., LEMOINE, J.-F., *Quatre milliards de journaux. La presse de province*, A. MOREAU, 1977, p. 244-267.

BARRAL, P., « Le journaliste, témoin ou acteur ? », in *Histoire et médias. Journalisme et journalistes 1950-1990*, M. MARTIN (dir.), A. MICHEL, 1991, p. 225-231.

BOURDIEU, P., « La représentation politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1981.

BOURDIEU, P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Seuil, Points-Essais n° 405, 2000 (1972).

CHAMPAGNE, P., *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Minuit, 1990, 314 p.

CHAMPAGNE, P., « Les sondages, le vote et la démocratie », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 109, 1995.

CORCUFF, P., LAFAYE, C., « Du fonctionnalisme au constructivisme. Une relecture critique du " Pouvoir périphérique " », *Politix. Travaux de science politique*, n° 7/8, 1989, p. 35-45.

CURRAN, J., « Mass Media and Democracy : A Reappraisal », in *Mass Media and Society*, J. CURRAN et M. GUREVITCH (dir.), Edward Arnold, 1991, p. 82-117.

DURKHEIM, E., *Leçons de sociologie. Physique des mœurs et du droit*, PUF, 1950.

ELIAS, N., *Qu'est-ce que la sociologie ?*, éd. de l'aube, 1991, 224 p.

LAGROYE, J., « De l' " objet local " à l'horizon local des pratiques », in *A la recherche du local*, A. MABILEAU (dir.), L'Harmattan, coll. *Logiques politiques*, 1993, p. 166-182.

Jacques Le Bohec

- LANGENIEUX-VILLARD, P., *L'information municipale*, PUF, coll. Que sais-je ?, n° 2245, 1985, 124 p.
- LE BOHEC, J., « Les rapports entre élus et localiers. La photographie de presse comme enjeu de pouvoir », *Politix. Travaux de science politique*, n° 28, 1994, p. 100-112.
- LE BOHEC, J., « Démocratie et réseaux. Les prénotions d'un débat prophétique », *Terminal*, n° 71/72, 1996, p. 103-122.
- LE BOHEC, J., *Les rapports presse-politique. Mise au point d'une typologie « idéale »*, L'Harmattan, coll. *Logiques sociales*, 1997.
- LE BOHEC, J., *Les mythes professionnels des journalistes*, L'Harmattan, 2000.
- LEGAVRE, J.-B., « Du militant à l'expert en communication politique. L'institutionnalisation inachevée d'une position locale singulière », *Politix. Travaux de science politique*, n° 7/8, 1989, p. 80-90.
- MATHIEN, M., *La presse quotidienne régionale*, PUF, coll. *Que sais-je ?*, n° 2071, 1983, 124 p.
- MÉNY, Y., « Ouest-France et la société locale », in *L'information locale*, A. MABLEAU (dir.), Pédone, p. 224-242.
- MÉGLIN, P., « Communication and Democracy. A Challenge to the Notion of New Public Space », in *Information Society and Civil Society. Contemporary Perspectives on the Changing World Order*, S. SPLICHAL, A. CALABRESE et C. SPARKS (dir.), Purdue University Press, 1996, p. 103-122.
- MURPHY, D., *The silent watchdog : The press in local politics*, Constable, 1976, 186 p.
- NEVEU, E., *Une société de communication ?*, Montchrestier, coll. Clefs, 1994.
- PAILLIART, I., *Les territoires de la communication*, PUG, 1993, 280 p.
- POPPER, K., *La télévision, un danger pour la démocratie*, Anatolia, 1994.
- RUELLAN, D., *Les « pros » du journalisme*, PUR, coll. Res Publica, 1997.
- RUELLAN, D., « L'information locale sans journalistes ? », in *Médias et villes (XVIII^e-XX^e siècle)*, C. DELPORTE, dir. CEHVI, Tours, 1999, p. 163-172.
- SCHLESINGER, P., « Rethinking the Sociology of Journalism : Source Strategies and the Limits of Media-Centrism », in *Public Communication. The new imperatives*, Sage, 1990, p. 61-83.
- WEBER, M., *Économie et société/1. Les catégories de la sociologie*, Plon, coll. Agora, n° 171, 1995.
- WOLTON, D., « Political Communication : the Construction of a Model », *European Journal of Communication*, vol. 5, n° 1, mars 1990, p. 9-28.
- WOLTON, D., « Les journalistes entre l'opinion publique et les hommes politiques », in *Histoire et médias. Journalisme et journalistes français : 1950-1990*, M. MARTIN (dir.), A. Michel, 1991, p. 206-217.